



ANDORRA

66^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES
66^a SESION DE LA ASAMBLEA GENERAL DE LAS NACIONES UNIDAS
66th SESSION OF THE GENERAL ASSEMBLY OF THE UNITED NATIONS

DISCOURS DE S.E. M. GILBERT SABOYA SUNYÉ
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE

DISCURSO DEL EXCMO. SR. GILBERT SABOYA SUNYÉ
MINISTRO DE ASUNTOS EXTERIORES DEL PRINCIPADO DE ANDORRA

STATEMENT BY H.E. MR. GILBERT SABOYA SUNYÉ
MINISTER OF FOREIGN AFFAIRS OF THE PRINCIPALITY OF ANDORRA

New York, lundi 26 septembre 2011
Nueva York, lunes 26 de septiembre de 2011
New York, Monday, September 26th, 2011

Original in Catalan
Text in French, Spanish and English

Check against delivery

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de profiter de cette occasion pour féliciter le Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-moon, pour sa nouvelle élection pour réaliser un deuxième mandat. Aussi, je souhaiterais féliciter S.E Monsieur Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son élection en qualité de président de la 66^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

C'est avec fierté, sens de la responsabilité, volonté de coopération et pro-activité que je m'adresse à cet auditoire au nom de la principauté d'Andorre et du Gouvernement que j'ai l'honneur de représenter. Les Nations Unies et le système de droit international qui en émane situent tous les États sur un pied d'égalité. Et cela est spécialement important pour des États comme l'Andorre, petits en dimension territoriale, mais grands en valeurs et en histoire.

Les dernières années ont été marquées par une profonde crise sur les plans économique, social, environnemental, dans une certaine mesure sur le plan politique... mais tout particulièrement il s'agit d'une crise de valeurs. Désormais ensemble nous devons poser les bases de la reprise économique, nous devons identifier clairement les valeurs et les principes sur lesquels nous souhaitons continuer à construire le monde.

Pour cela, il ne faut pas chercher bien loin; nous devons nous appuyer sur l'esprit fondateur de cette Assemblée, une institution où nous tous –les grands et les petits, les plus aisés et les moins favorisés– ont une relation d'égal à égal afin de promouvoir la paix, la liberté et la justice. De même que les Nations Unies sont nées suite à une guerre mondiale qui bouleversa le monde de cette époque là, à présent nous devons aussi établir les bases morales et politiques d'un nouvel ordre.

L'une des priorités fixées par les Nations Unies est le développement inclusif et durable. En effet, il ne peut pas y avoir de développement sans inclusion. Et si cette Assemblée, née des ruines d'une guerre dévastatrice, a su donner la parole à tous les peuples de cette planète, nous devons aussi à présent être capables d'éviter d'exclure quiconque du futur que nous forçons ensemble.

Nous devons veiller à ce que la reprise économique qui suivra cette récession n'accentue pas d'avantage les inégalités –soit le manque d'équité– déjà existantes. De même que le droit international protège les nations qui, comme la nôtre, ne disposent pas de capacité militaire, la croissance économique doit prêter une attention toute particulière aux plus vulnérables pour éviter que les conséquences de la récession ne retombent systématiquement sur ces derniers.

Il y a 30 ans, en 1981, les Nations Unies ont tenu la première Conférence sur les pays les moins avancés. Au printemps dernier a eu lieu la quatrième Conférence sans qu'aucun changement significatif ne se soit produit pour pallier la faiblesse et la vulnérabilité de ces États. Bien au contraire, nous observons avec préoccupation comment, dans un contexte de récession globale, certains pays, parfois les plus développés, adoptent souvent des comportements protectionnistes. Selon la conviction qu'un monde plus libre est un monde plus juste, nous devons aussi affirmer qu'un monde plus ouvert et moins protectionniste aboutit à un équilibre plus équitable et à des progrès pour les moins favorisés.

L'Andorre, depuis sa dimension réduite, sa stabilité séculière et son enclavement au milieu des montagnes, affronte aussi un processus d'ouverture de son économie. Nous aussi nous voulons relever le défi de construire un modèle de croissance inclusif, ne laissant personne de côté. Ce modèle, nous ne pouvons pas le construire en tournant le dos à la communauté internationale et en nous renfermant sur nous-mêmes.

Nous avons parlé d'ouverture économique mais l'ouverture envers l'extérieur ne peut pas se faire uniquement dans le cadre économique. De même, la reprise et la nouvelle période de croissance ne résulteront pas exclusivement de

nouvelles mesures économiques. La quête d'un équilibre inclusif et durable exige nécessairement la mise en œuvre d'actions pour lutter contre des facteurs autres qu'économiques qui accentuent les inégalités entre les pays.

Dans ce sens, il faut souligner le travail réalisé lors de la Réunion de haut niveau sur le SIDA tenue en juin dernier et l'engagement des États participants d'intensifier les efforts dans la lutte contre cette pandémie. Malgré les progrès accomplis ces dernières années, le VIH est un exemple clair du besoin de mettre à la portée de tous sans exception les succès obtenus. Ainsi, alors que dans les pays développés le SIDA est devenu une maladie chronique dûment traitée, dans les zones les moins favorisées, spécialement en Afrique subsaharienne, cette maladie continue à être mortelle, et plus particulièrement dans les communautés les plus pauvres. Outre la hausse de fonds destinés à la recherche et au traitement et une plus grande coopération Nord-Sud, je suis convaincu que l'instauration de la démocratie et la promotion des Droits de l'Homme sont deux facteurs décisifs pour lutter contre cette pandémie qui s'acharne sur les plus pauvres, mais aussi sur ceux qui sont soumis à l'ignorance et à l'oppression.

Somme toute, le degré d'engagements pris et les progrès réalisés par les États dans la lutte contre le VIH devraient être motif de satisfaction, puisque rarement la communauté internationale a réagi aussi vite et de façon aussi unanime face à une menace d'une telle ampleur. Une prise de conscience et d'engagement semblable serait souhaitable dans la lutte contre les maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète. Là aussi, bien que cela ne soit pas aussi évident que dans le cas du SIDA, ces maladies accentuent les inégalités entre pays. Cela a été reconnu par la Déclaration politique sur les maladies non transmissibles approuvée lors de la réunion de haut niveau qui a eu lieu ces jours-ci.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les circonstances actuelles ne doivent pas nous faire oublier que l'un des défis majeurs pour la communauté internationale et, de ce fait, pour cette Assemblée, qui en est la plus haute représentation, est le changement climatique.

Jusqu'à présent, l'humanité s'était habituée à répondre aux situations de récession et de crise en entamant une nouvelle période de croissance, sans penser aux conséquences négatives de cette croissance. Désormais nous savons que notre croissance ne peut pas se faire à n'importe quel prix, que le développement doit être durable sur le plan économique, mais aussi et tout particulièrement sur le plan environnemental. C'est la raison pour laquelle, le changement climatique est une menace aussi voire plus dramatique que la récession globale.

Le changement climatique représente une menace très sérieuse pour certains pays, spécialement ceux qui dépendent de leurs ressources naturelles. C'est le cas de l'Andorre, dont une grande partie de son économie repose sur le tourisme d'hiver et de la montagne. C'est pour cela que nous soutiendrons toujours les démarches pour une majeure prise de conscience vis-à-vis de la lutte contre le changement climatique ; mais aussi celles prévoyant des mesures pour nous adapter à ce qui est déjà une réalité.

Dans ce sens, permettez-moi de souligner l'entrée en vigueur en Andorre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le 31 mai dernier.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous ne devons jamais oublier que le principal objectif des Nations Unies est de garantir la paix et la sécurité dans un contexte de liberté et de respect des Droits de l'Homme. De même que dans le passé, les États sont nés pour garantir la paix sociale et la liberté individuelle de leurs citoyens, les Nations Unies trouvent aussi leur raison d'être dans le maintien de la paix, la sécurité et le règne du droit international.

Nous nous référons aujourd'hui à une croissance économique inclusive et durable et à une nouvelle et profonde prise de conscience face à la menace du changement climatique. Et nous ne devons pas oublier que ces deux questions sont étroitement liées à la promotion d'un monde plus sûr. Une croissance laissant de côté les groupes les plus

vulnérables et excluant les pays les moins développés, accompagnée des effets du changement climatique, met en danger la sécurité et la stabilité de la planète.

Cette année nous commémorons les 10 ans des tragiques attentats du 11 septembre, à New York, siège des Nations Unies. Nous pouvons voir aujourd'hui, comme nous l'a rappelé le Président Obama dans son discours mercredi dernier: «comment se lève à Ground Zero le symbole de la rénovation de New York, où il y a 10 ans nous pouvions voir une blessure ouverte et du métal retordu, un cœur déchiré au centre de la ville».

Cette année nous parvenons au terme de la première décennie du millénaire en n'ayant toujours pas anéanti une grave menace pour la sécurité de notre monde: le terrorisme international. Malgré les progrès obtenus dans ce domaine, la menace est toujours présente. La base du terrorisme est la culture de la haine et de la méchanceté. En effet, nous devons être conscients que le terrorisme prend souche là où il y a un manque de perspectives économiques, de l'analphabétisme, de l'ignorance, de la misère, de la marginalité... là où, en somme, règne le manque de démocratie.

C'est la raison pour laquelle dans la promotion d'un monde plus sûr, nous devons toujours conjuguer nos efforts pour lutter contre toute discrimination. En ce sens, je souhaite rappeler la Déclaration politique contre le racisme, la discrimination et la xénophobie à laquelle nous sommes parvenus ces derniers jours lors de la célébration de cette Assemblée Générale. La Déclaration de Durban et le programme d'action qui l'accompagne fêtent 10 ans. Et aujourd'hui les États ici représentés, affirmons notre volonté de ne pas baisser la garde et d'éviter ainsi que dans un monde de plus en plus globalisé et complexe, le risque de discrimination ne puisse pas se développer.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

J'évoquais au début de mon intervention le besoin de continuer à construire notre monde sur les principes et les valeurs prônés par cette Assemblée. Permettez-moi de rappeler l'esprit et la sagesse de celui qui fut le 28^{ème} Président des États-Unis, Woodrow Wilson, père de la Société des Nations et précurseur de l'actuelle Organisation des Nations Unies. Wilson nous enseigna qu'il ne servait à rien d'être démocrates chez soi si nous étions incapables d'exporter la démocratie au-delà de nos frontières ; qu'un État ne pouvait pas se vanter d'être démocratique s'il tournait le dos aux pays qui vivaient encore sous l'oppression et où les droits et les libertés les plus essentielles étaient bafoués.

C'est pourquoi nous devons saluer ce que nous appelons le Printemps arabe. Nous espérons que ces mouvements visant à établir la démocratie puissent se consolider dans le futur. En effet, au mois de juillet dernier, l'Andorre a exprimé son soutien afin que le Sud Soudan puisse devenir le 193^{ème} Etat membre des Nations Unies. Nous nous félicitons de cette réalité et nous lui souhaitons notre plus cordiale bienvenue. Un monde plus démocratique est un monde plus dynamique, mais aussi plus sûr, puisque plus juste. La plupart des insécurités de notre monde, je viens de le dire il y a quelques instants, sont alimentées par l'injustice.

Aussi, en ce qui concerne le conflit israélo palestinien, nous devons continuer à encourager le dialogue et la médiation. L'aspiration du peuple palestinien à disposer d'un Etat qui puisse être démocratique et pacifique est aussi légitime que le désir d'Israël d'obtenir les garanties en faveur du droit à son existence et sa sécurité.

L'objectif final d'une reconnaissance mutuelle des deux Etats pour les deux peuples, établis sur la base des lignes tracées en 1967 avec des échanges de territoire agréés et équivalents est sur la table.

La possibilité d'une étape intermédiaire, à court terme, qui pourrait se faire sur la base du statut d'Etat observateur, pourrait devenir un facteur d'espoir pour le peuple palestinien si toutefois il n'est pas utilisé à des fins incompatibles avec la poursuite des négociations et en ayant pour objectif à long terme ce que j'ai mentionné antérieurement.

Israël, de son côté, doit contribuer à cet esprit en évitant des gestes qui pourraient menacer l'adoption du statut final.

L'Andorre est un pays qui a vécu pendant plus de 700 ans sans armée, qui n'a participé à aucune guerre et qui n'a pas connu de conflits internes. La paix perpétuelle et la stabilité permanente dont nous sommes si fiers, nous les Andorrans, ne reposent pas sur un régime autocratique qui tenait son peuple d'une main de fer, ni sur un caprice

déoulant de la volonté de voisins plus grands et plus puissants. Bien au contraire. Se sont les efforts constants pour préserver les droits et les libertés individuelles, le règne de la justice et de l'équité, et l'existence de mécanismes de solidarité, qui ont permis de maintenir la paix et la sécurité pendant plus de sept siècles. Cela a été démontré lors du dernier Examen Périodique Universel.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre démocratie et notre parlementarisme centenaires ne sont pas le fruit de la paix et de la stabilité, mais l'inverse: la paix, la sécurité et la stabilité sont les fruits de la démocratie. Car sans démocratie, la paix et la sécurité seraient éphémères, aussi bien en Andorre que dans le reste du monde.

Notre contribution au sein des Nations Unies doit se faire sur une base d'humilité. Nous souhaitons réaffirmer la notion de compromis comme une valeur essentielle et comme fil conducteur de notre action politique: compromis qui doit être compris comme une profonde conviction en faveur des valeurs de paix et d'égalité des chances; compromis qui doit être compris comme une implication et une garantie de responsabilité individuelle pour un projet commun; compromis qui doit être compris comme une volonté de dialogue et de capacité d'entente. Le Président Sarkozy, mercredi dernier, a affirmé dans cette même assemblée: «Choisissons la voie du compromis, qui n'est pas un renoncement, qui n'est pas un reniement, mais qui permet d'avancer, pas à pas, étape par étape». C'est en suivant cette voie du compromis que l'Andorre travaille et travaillera au sein de cette institution.

Je vous remercie de votre attention.